



McGill

Chaire de recherche du Canada de niveau 1 en biologie structurale et biophysique moléculaire

Faculté de médecine – Département de biochimie

La Chaire de recherche du Canada est également ouverte aux candidats internes qui occupent déjà un poste permanent ou, menant à la permanence à l'Université McGill.

Description du poste

Le Département de biochimie de l'Université McGill sollicite des candidatures pour une chaire de recherche du Canada de niveau 1 dans le domaine de la biologie structurale et biophysique moléculaire.

Dans le cas où les travaux du/de la candidat(e) concordent avec le plan de recherche stratégique de l'université et satisfont aux normes de qualité élevées du programme, l'université supportera sa candidature au programme de Chaires de recherche du Canada de niveau 1 (CRC) en biologie structurale. Les titulaires d'une chaire de recherche du Canada de niveau 1 offrent à leurs titulaires tout le soutien nécessaire au succès de leurs travaux, en l'occurrence du temps réservé à la recherche.

Les candidats à une chaire de recherche du Canada de niveau 1 doivent être des professeurs titulaires ou des professeurs agrégés dont on s'attend à ce qu'ils deviennent des professeurs titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. Les conditions de mise en candidature se retrouve à l'adresse www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#s2.

Fonctions

Le candidat devra établir et mettre en œuvre des programmes de recherche financés par des fonds indépendants en appliquant ses compétences pour développer et diffuser de nouvelles approches de la biologie structurale et biophysique moléculaire.

Exigences

Les candidats (es) doivent détenir un doctorat ou un diplôme de qualification équivalente en biochimie ou dans une discipline connexe et être déjà au rang de professeur(e) agrégé(e) ou titulaire.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

Type de poste menant à la permanence

Salaire: Le salaire sera négociable, selon les qualifications et l'expérience de l'individu choisi

Période d'affichage Minimum de 30 jours suivant la publication de ce poste

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante: www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable

Les pièces justificatives suivantes sont requises pour les applicants externes :

- lettre de présentation et un curriculum vitae (en 1 document format PDF)
- une lettre faisant état des principaux intérêts de recherche, (s'il y a des documents supplémentaires, assemblé dans 1 document en format PDF)
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références

Les candidats(es) internes qui postulant au programme de chaires de recherche du Canada doivent soumettre un curriculum vitae récent ainsi qu'un énoncé de recherché en lien avec le sujet de la chaire de recherche.

ENGAGEMENT À L'ÉQUITÉ ET À LA DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute sur la base du mérite et s'est fermement engagée à promouvoir et instaurer l'équité et la diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés. L'Université McGill met en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par courriel ou téléphone au 514-398-1660.

On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.